



ASSOCIATION NATIONALE DES MAIRES
DES STATIONS CLASSEES ET DES COMMUNES TOURISTIQUES



COMMUNIQUE DE PRESSE JUIN 2006 TROPHEES DE L'ESCALE 2006

Les Trophées récompensent depuis l'année dernière, les efforts et les investissements réalisés par les ports de plaisance français en matière de respect de l'environnement et de qualité des services offerts aux navigateurs en escale.

Le jury, présidé par Jean-Pierre SAUNIER, Secrétaire général du Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance, était composé de journalistes et de professionnels du monde marin et du tourisme et s'est réuni le mercredi 10 mai 2006.

Le trophée de l'escale dans la catégorie port de plaisance côtier est décerné à la commune de **SAINT TROPEZ (83)**

Le trophée de l'escale dans la catégorie port de plaisance en eau douce est décerné à la commune de **CARCASSONNE (11)**

Le choix des ports de SAINT TROPEZ et de CARCASSONNE a été retenu à partir de plusieurs critères complémentaires :

- ▶ La **qualité de l'accueil**, tant humain que technique
- ▶ La **qualité environnementale** : entretien des lieux, propreté et nettoyage, espaces verts, zone protégée, etc...
- ▶ La **qualité des services sur le port** : installations électriques, approvisionnement en eau et en carburant, les sanitaires, la couverture téléphonique, les connexions Internet, etc...
- ▶ La **proximité des services** comme l'alimentation, la restauration, les transports, les chantiers, etc...
- ▶ La **qualité de vie** : sécurité des personnes et des bateaux, calme des lieux, animations proposées, garderies pour enfants, etc...

Le « Trophée de l'Escale » sera signalé dans les deux ports de plaisance lauréats, dès cet été, par un pavillon mettant ainsi à l'honneur la qualité de l'ensemble des prestations d'escale de ces sites.

A noter : le jury a également tenu à saluer la qualité des dossiers de candidatures remis par les ports de: Cassis, Six Fours les Plages, Le Lavandou, Bormes les Mimosas, Nancy et la Communauté de communes Moret Seine et Loing.

Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques
47 quai d'Orsay - 75007 Paris

Tel: 01 45 51 49 36 – Fax 01 45 51 64 17 – www.communes-touristiques.net